

Déclaration d'Intention des candidats

Assemblée Générale de la SFAR - 11 mars 2010

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Al Nasser Bassam : Clinique du Parc St Lazare- (Beauvais)

Cher(e)s Collègues, j'ai l'honneur de solliciter vos suffrages pour un mandat au sein du conseil d'administration de notre société « La SFAR ». Adhérent de notre société depuis 1990, j'ai participé aux travaux de la commission d'évaluation de la SFAR, et aujourd'hui je suis membre du CSEPP du CFAR . Je suis engagé depuis longue date dans, l'évaluation des pratiques professionnelles, l'accréditation et l'amélioration de la qualité de notre pratique. Praticien hospitalier hier et anesthésiste libéral aujourd'hui, je suis convaincu que la force d'une spécialité dépend du dynamisme et de la complémentarité de ses différents secteurs d'exercice. Je remercie par avance celles et ceux qui voudront bien me faire confiance pour les représenter au sein de notre société savante.

Yves Auroy : HIA du Val de Grace (Paris)

Parallèlement à mon activité clinique à l'HIA du Val de Grâce à Paris, je me suis engagé auprès de la SFAR depuis 20 ans et au CA depuis 3 ans. J'ai participé activement à des dossiers techniques tels que l'enquête « 3 j. d'anesthésie en France » et l'enquête SFAR-INSERM sur la mortalité. Ma participation au Comité Analyse et Maîtrise du Risque est la traduction de mon engagement sur la sécurité anesthésique. En parallèle, le travail au sein du groupe SOS-ALR a aussi été utile à notre discipline en améliorant notre connaissance des risques spécifiques de l'ALR. Les enjeux concernant la sécurité anesthésique sont importants pour tous, quel que soit notre mode d'exercice. A côté des pressions toujours plus grandes à se tourner exclusivement vers les règles et les normes, il me semble important de continuer à développer notre capacité à nous adapter et à innover. L'évolution future se fera vers une sécurité plus globale au bloc opératoire. Ma conviction est que nous, anesthésistes-réanimateurs, avons un rôle moteur à jouer. Votre confiance me permettra de continuer à agir dans cette direction.

Hervé Bouaziz : CHU Hôpital Central (Nancy)

Cher(e)s collègues, cher(e)s ami(e)s, A l'heure où pèsent de sérieuses inquiétudes sur l'avenir de l'Anesthésie-Réanimation, il est plus que jamais nécessaire d'être vigilants et solidaires. Les rivalités futiles entre les différents modes d'exercice de notre profession doivent disparaître pour permettre de nous regrouper autour d'idées simples comme le maintien de l'unicité de notre spécialité riche de ses spécificités (Anesthésie, Réanimation, Médecine d'Urgence ou Douleur) publiques et privées, la maîtrise des risques avec comme objectif l'amélioration de la qualité des soins. Vous me connaissez par les diverses actions que je mène pour défendre l'activité professionnelle sur le plan individuel et collectif. C'est dans cette logique que je sollicite vos suffrages pour siéger au CA de la SFAR et donner plus de poids à nos propositions. Elu, je m'engage à vous représenter et à défendre avec détermination notre spécialité.

Xavier Capdevila : CHU Hôpital Lapeyronie (Montpellier)

Je suis membre de la Société Française d'Anesthésie et Réanimation depuis 1989 et n'imagine pas une anesthésie-réanimation forte en France sans l'appui, l'impact, le leadership scientifique et les recommandations de notre société savante. J'ai été membre du comité Douleur-ALR pendant trois ans puis membre et président du Comité Scientifique pendant sept années. Professeur des universités-Praticien hospitalier, les aspects d'enseignement, de recherche, de clinique au quotidien et d'organisation de notre spécialité revêtent à mes yeux une importance partagée qui se doit d'être maintenue et encore développée, sans clivage liés aux modes d'exercices et sans relâchement. Mon expérience au sein de la société et mon envie seront au service du temps qu'il faudra y consacrer et de l'énergie qui sera nécessaire. A ces fins je soumet ma candidature à vos votes pour l'intégration au sein du CA de la SFAR."

Déclaration d'Intention des candidats

Assemblée Générale de la SFAR - 11 mars 2010

Pierre Carli : CHU Hôpital Necker (Paris)

Je sollicite à nouveau vos suffrages pour siéger au Conseil d'Administration de la SFAR. La confiance que vous m'avez accordée au cours des précédentes élections m'a permis de participer activement à l'essor de notre société comme Vice Président puis comme Président. Nous avons pu, au cours de cette période, traiter de nombreux sujets scientifiques et publier de nouvelles recommandations. Nous avons aussi fêté dignement le 75ème anniversaire de la Société, engagé des réflexions sur des sujets professionnels comme la rédaction des décrets de médecine et de chirurgie et conforté notre politique de communication notamment dans la revue « Vigilance ». Il reste cependant beaucoup de travail à accomplir au sein du conseil d'administration. J'y ai toujours défendu toutes les tendances et les modes d'exercice de notre profession. Je suis prêt, si vous me faites à nouveau confiance, à poursuivre cette mission.

Marie-Paule Chariot : Clinique des Cèdres (Cornebarrieu)

Chers Consœurs, Chers Confrères, Renouveler ma présence au sein du conseil d'administration de la Sfar grâce à vos votes me permettrait de continuer à représenter les anesthésistes-réanimateurs de terrain, de « tous les jours » dans notre Société Savante. Je m'engage à poursuivre la défense de tous les modes d'exercice de la pratique professionnelle : en anesthésie, en réanimation, dans la prise en charge de la douleur et/ou des urgences. Nos pratiques professionnelles sont multiples et se rejoignent en privé et en public, avec le même besoin de reconnaissance par les autres spécialités pour toutes les responsabilités et le stress qui nous incombent. Je présente donc ma candidature pour que la Sfar soit ce lieu d'échanges entre les différentes modes d'exercice professionnel et les différentes sensibilités anesthésiques.

Jean-Marc Dumeix

Installé depuis 1983, je suis membre du conseil d'administration de la SFAR et de son comité vie professionnelle. Au delà de son rôle scientifique, la SFAR intervient, par ses décisions et les avis qu'elle peut émettre, sur les conditions de notre pratique quotidienne. Les sociétés savantes sont ou seront sollicitées dans des domaines variés : mise à jour de la CCAM, décrets sur le fonctionnement des services de chirurgie, critères de qualité pour le secteur optionnel, définition des règles de bonne pratiques par la HAS, rôle des anesthésistes-réanimateurs dans le post-opératoire, transfert de compétences vers les paramédicaux. Sur tous ces sujets il est indispensable faire valoir le point de vue des anesthésistes de terrain, c'est à dire de ceux qui sont dans le champ de l'action et non dans celui de la théorie. C'est pour que soient prises en compte les réalités de votre exercice quotidien que je sollicite à nouveau vos suffrages.

Jacques Fusciardi : CHRU Hôpital Trousseau (Tours)

Plusieurs épreuves se précisent : contexte de réduction des effectifs professionnels, pressions de transferts de compétences, productivisme sanitaire ou cœurs du métier (?), logique médicale ou administrative concernant FMC et EPP ? En regard, notre Discipline a des atouts : structurée, innovante, elle sait s'exprimer d'une voix unique lorsque nécessaire. Nos priorités doivent être affichées et défendues : sécurité et qualité d'abord, diversité maintenue des composantes du métier et de la discipline universitaire, évaluation professionnelle aux professionnels. Mon parcours professionnel à Paris, puis à la tête de départements hospitalo-universitaires, que ce soit à Poitiers (1988-98) et depuis à Tours, sont toujours appuyé sur les activités conjointes d'Anesthésie et de Réanimation. Parallèlement, j'ai travaillé au sein ou à la tête de Commissions du CFAR et de la SFAR, dont dernièrement le Comité Vie Professionnelle pendant six ans. Ces expériences peuvent être utilisées à défendre la Discipline si vous m'élevez au CA de notre Société savante.

Déclaration d'Intention des candidats

Assemblée Générale de la SFAR - 11 mars 2010

Elisabeth Gaertner : Hôpital de l'Archet 2 (Nice)

Membre du Comité des référentiels, membre du bureau de la SFAR, je renouvelle ma candidature au Conseil d'administration pour continuer de partager ma pratique quotidienne de PH, mon expérience en formation (ALRF, AFARCOT, DIU, stages...) et, au sein de la SFAR œuvrer à l'évolution de notre spécialité en travaillant ensemble, quelque soit notre mode d'exercice, avec les acteurs de l'anesthésie. Une petite note particulière pour la défense de la place des femmes trop peu présentes au sein de notre société scientifique. Plus que jamais (mise en places des pôles, EPP, recommandations, ...) il est important que des personnes du terrain qui participent aux projets scientifiques soient largement représentés à la SFAR qui doit rester la référence, et c'est dans ce but que je sollicite vos suffrages.

Michel Levy : Clinique St Charles – (La Roche sur Yon)

Cher(ère) s Collègues, je me permets de solliciter auprès de vous un nouveau mandat au Conseil d'Administration de notre Société Savante. En effet je souhaite continuer de faire entendre la spécificité de l'exercice libéral au sein du CA de la SFAR qui depuis quelques années bénéficie d'un juste équilibre entre les représentants du Public et du Privé. C'est cet équilibre qui fait la force de notre Société et la puissance de notre spécialité vis-à-vis de nos divers interlocuteurs (Ministère, HAS, fédérations hospitalières etc...). C'est la SFAR qui sera l'interlocuteur pour notre spécialité lors de l'écriture des nombreux décrets qui accompagneront la loi HPST voté l'été dernier. Il est important que toutes les composantes de notre profession puissent y apporter leurs contributions. Depuis de nombreuses années, je consacre la plus grande partie de mon temps libre et beaucoup d'énergie à défendre notre spécialité tant au niveau de notre Syndicat qu'au sein du CFAR et de la SFAR. J'espère pouvoir, une fois encore, compter sur votre soutien et je remercie par avance celles et ceux qui m'apporteront leurs suffrages.

Jean-Marc Malinovsky : Hôpital Maison Blanche (Reims)

Par sa production scientifique la SFAR est reconnue comme un interlocuteur incontournable auprès des tutelles. Cependant, nos acquis sont fragiles car soumis à des pressions quotidiennes, et la démographie médicale est ressentie par beaucoup comme une incertitude pour un avenir proche. Depuis plus de dix ans, je participe à la vie de notre société au sein de différents comités, dont le conseil d'administration. Je suis au comité de rédaction de « Vigilance », le journal d'information de la SFAR, depuis sa création. Au nom de notre société, j'ai été impliqué dans l'écriture de plusieurs recommandations (RFE sur la prévention du risque allergique, la pratique de l'ALR ou de l'anesthésie ambulatoire ...). Je suis également Rédacteur Associé des AFAR. Je sollicite un nouveau mandat comme administrateur de la SFAR, pour œuvrer à aplanir les incertitudes pesant sur notre vie quotidienne et pour que notre société reste un moteur de progrès et d'amélioration de la vie professionnelle.

Claude Martin : CHU Hôpital Nord (Marseille)

J'ai l'honneur de solliciter vos suffrages pour l'élection au CA de la Sfar. Des dossiers très importants doivent faire l'objet d'une vigilance toute particulière. J'en mettrai deux en avant. Le premier concerne la délimitation de la pratique des IADE. Des négociations se déroulent au Ministère de la santé pour définir les champs de responsabilité dans le bloc opératoire des IADE et de nous, médecins anesthésistes-réanimateurs. Nous devons être vigilants à ce que chacun ait son domaine de responsabilité bien défini. Le deuxième dossier va consister à élaborer le "référentiel métier" des médecins anesthésistes-réanimateurs. Nous savons tous ce qu'est notre métier mais il n'existe pas un document regroupant tous les éléments de notre pratique et délimitant nos responsabilités. C'est un travail que seule la Sfar peut réaliser, la diversité du CA reflétant au mieux la réalité de terrain. A cela s'ajoutent bien sûr les dossiers en cours et tout particulièrement l'accréditation et l'évaluation de nos pratiques. Si vous me faites confiance, je mettrai toute mon énergie pour la défense de ces dossiers.

Déclaration d'Intention des candidats

Assemblée Générale de la SFAR - 11 mars 2010

Claude Meistelman CHU Hôpital de Brabois (Vandoeuvre Les Nancy)

Après avoir exercé comme assistant dans un PSPH, je suis devenu responsable universitaire du DAR du CHU de Brabois à Nancy. Je me suis impliqué, depuis de nombreuses années, dans notre société (comité scientifique puis IADE) avant occuper le poste de rédacteur en chef adjoint des AFAR. Parallèlement je travaille depuis plus de 10 ans avec mes collègues du public comme du privé, en Lorraine région touchée par la pénurie, pour apporter des solutions nouvelles aux problèmes de démographie, et de formation des internes. A ce titre, nous conduisons des actions innovantes de collaboration entre le CHU et les CHG. D'autre part, nous poursuivons notre réflexion avec nos collègues du privé pour continuer à répondre aux besoins croissants d'anesthésistes dans un respect mutuel et la défense des intérêts de chacun. Soucieux du maintien de l'unité de la discipline, je souhaite poursuivre au sein de notre société ces efforts d'écoute et de collaboration afin que nous restions reconnus et incontournables face aux responsables de nos structures de soins.

Olivier Muzard Clinique de Turin - (Paris)

Monsieur le Président, Mes chers collègues, après 30 ans de pratique de notre spécialité, je m'intéresse particulièrement à l'évolution de la prise en charge des patients, désormais porteurs de morbidités plus avancées et souvent plus âgés. Nous sommes de plus en plus concernés, en tant qu'anesthésistes et réanimateurs à l'aspect palliatif et d'accompagnement de leur prise en charge, pour lequel nous sommes souvent les premiers appelés, alors même que ces soins ne sont pas encore " terminés ". Cet aspect humaniste de notre spécialité, bien que toujours technique, se doit d'être plus encore considéré, développé et communiqué. Notre formation (réflexions, textes, décrets) n'a pas pu souvent être menée assez profondément pour affronter ces nouveaux aspects des soins. J'ai fait le choix, par cette candidature, de vous présenter ce projet de participer à l'évolution de cet aspect médical de prise en charge et de réflexion au sein de notre spécialité, projet que je mène parallèlement en suivant le DIU correspondant. Très cordialement.

Benoît Plaud : CHU Hôpital Henri Mondor (Creteil)

Chers Collègues, Je sollicite vos suffrages pour l'élection au Conseil d'Administration. En ces périodes de réforme de fond de notre système de santé, la SFAR est par définition, au centre des discussions pour toutes ses composantes : l'anesthésie, la réanimation, les urgences et la prise en charge de la douleur. Je suis impliqué dans le fonctionnement de la SFAR depuis 10 ans, d'abord au comité scientifique et maintenant au comité éditorial des AFAR, deux actions essentielles d'une société savante. Mon parcours professionnel m'a amené à exercer dans des établissements publics, privés, universitaires ou non, en région parisienne, en province et également à l'étranger. Ces expériences variées apportent une vision synthétique et non partisane de la spécialité. Je souhaite les mettre à votre disposition afin de vous représenter au Conseil d'Administration. Bonne continuation et merci de votre confiance.

Benoît Vallet : CHRU Pôle AR Huriez (Lille)

Après avoir participé à la vie de son Comité Scientifique, aujourd'hui membre du Comité des Référentiels, je suis volontaire pour construire, avec vous, l'avenir de la Sfar, dans le respect d'une représentation de la diversité des modes d'exercice, public ou libéral, et des pratiques : anesthésie, réanimation, médecine d'urgence ou douleur. Je souhaite contribuer aux grands chantiers dans lesquels la Société s'est engagée et qui marqueront, assurément, l'évolution de notre Discipline. Je vous remercie pour votre confiance.